



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Comité de pilotage « Evaluation du Contrat de Ville »

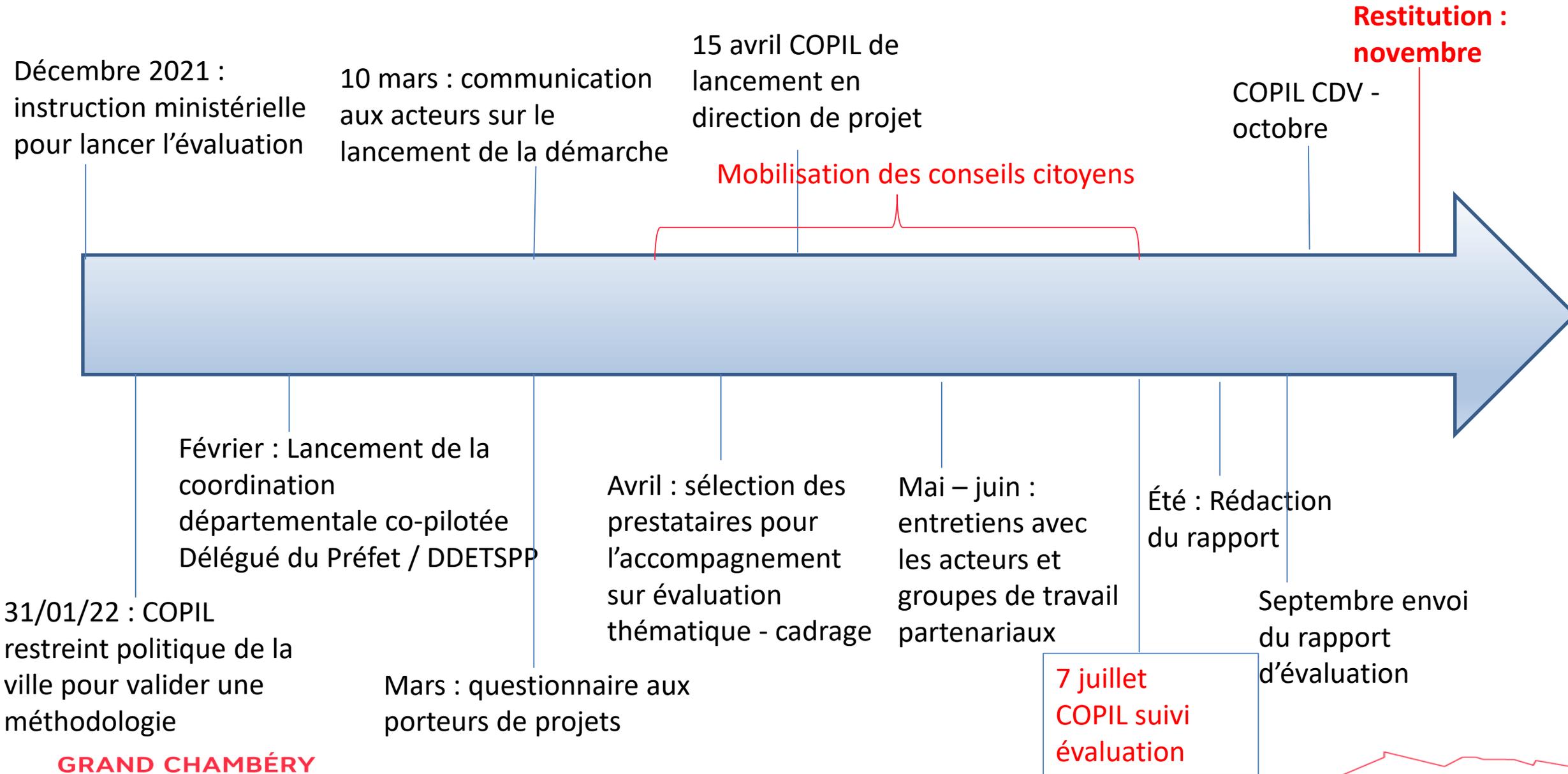
8 juillet 2022

Ordre du jour

- 1- **Eléments de cadrage** : contrat de ville et évaluation
- 2- **Présentation des résultats de l'évaluation, échanges et validation des 3 volants évalués** :
 - => Evaluation du fonctionnement : gouvernance, partenariat, participation
 - => Bilan panoramique : approche territoriale et thématique
 - => Les priorités thématiques zoomées
 - Priorité 1 : Accès aux droits
 - Priorité 2 : Jeunesse
- 3- **Echanges sur les priorités** et les suites de la démarche

ELEMENTS DE CADRAGE : **CONTRAT DE VILLE ET** **EVALUATION**

RAPPEL DU CALENDRIER



2- PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION, ÉCHANGES ET VALIDATION DES 3 VOLANTS ÉVALUÉS

=> **VOLANT 1: EVALUATION DU FONCTIONNEMENT**
gouvernance, partenariat, participation

=> **VOLANT 2 : BILAN PANORAMIQUE**
approche territoriale et thématique

=> **VOLANT 3 : LES PRIORITÉS THÉMATIQUES ZOOMÉES**
priorité 1 : accès aux droits
priorité 2 : jeunesse

Groupe 1 : Jean-Claude Bernard / Dominique Bion / Delphine Pichon /
Clémentine De Montalivet

Salle du Nivolet => Bureau de Charlotte => Salle des VP => Salle de la
Leysse

Groupe 2 : Olivier Genève / Dominique Loctin / Marylène Borel / Hakima
Necib / Thierry Pothet

Bureau de Charlotte => Salle des VP => Salle de la Leysse => Salle du
Nivolet

Groupe 3 : Marianne Bourou / Franck Morat / Clémentine Mouilleron /
Mohamed Souraan / Hermine Volle

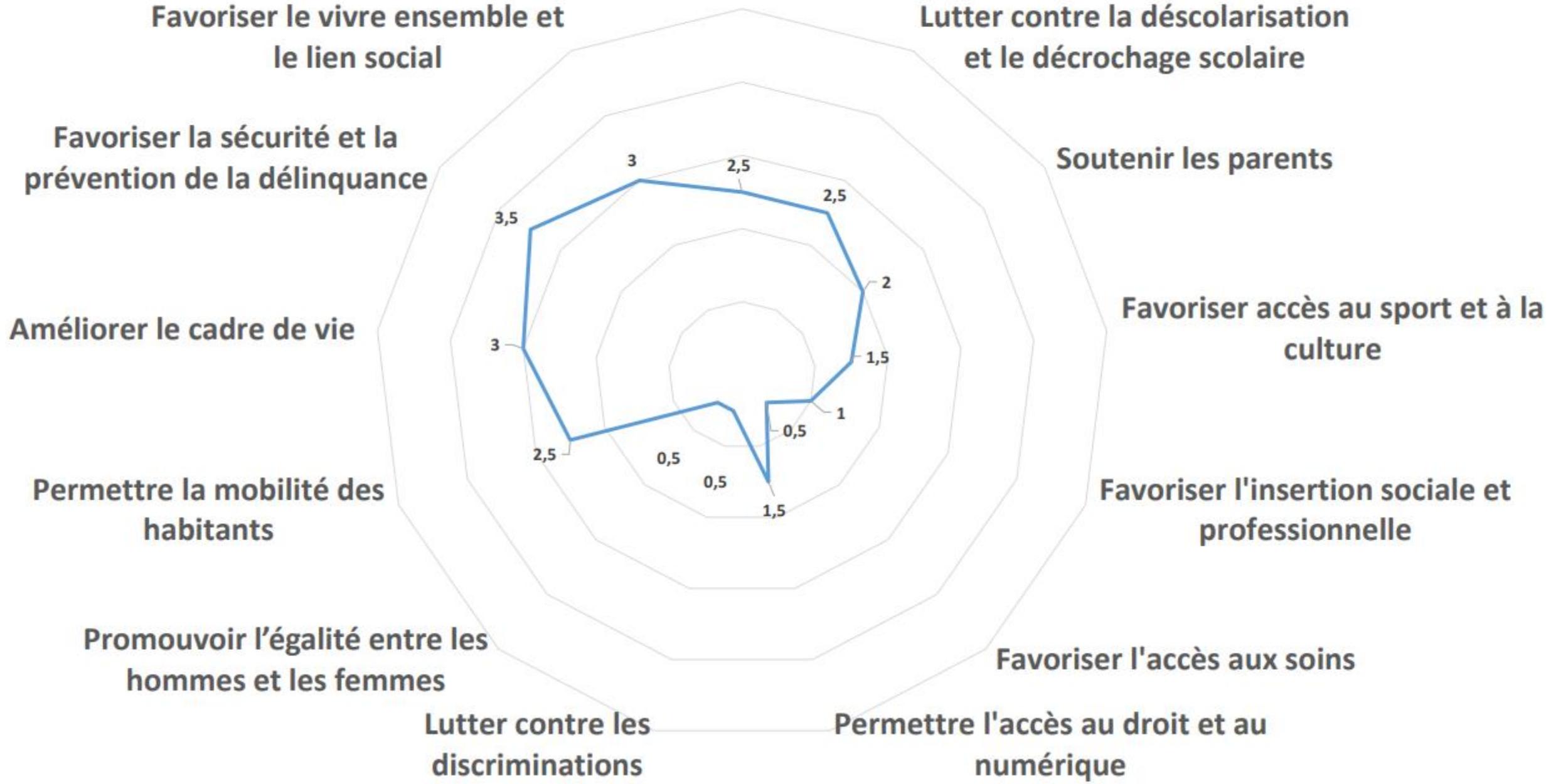
Salle des VP => Salle de la Leysse => Salle du Nivolet => bureau de
Charlotte

Approche territoriale : quelles spécificités à Bellevue ?



Points forts	Points de fragilités
<ul style="list-style-type: none">- Mixité sociale due à la présence de pavillons attractifs et au projet de renouvellement urbain récent.- Proximité centre-ville.- Qualité paysagère qui pourrait être davantage mise en valeur.- Des équipements : école, maison de l'enfance, city stade, locaux pouvant accueillir des habitants et des projets (local Gérard Philippe, Séquoïa, Point contact...).- Une dynamique lancée par le contrat de ville en 2018 autour de 4 axes d'intervention suite à un diagnostic partagé avec une bonne implication des conseils citoyens : éducation/parentalité, accès aux droits/insertion, participation des habitants, vie de quartier ; dans ce cadre, lancement d'une équipe territoriale composé des acteurs du Contrat de Ville susceptibles de déployer leurs actions sur Bellevue + acteurs locaux.	<ul style="list-style-type: none">- Des indicateurs socioéconomiques qui démontreraient une situation prégnante de précarité et d'isolement des habitants à actualiser suite au programme de renouvellement urbain qui n'a pas pu être mené à terme faute de financements suffisants.- Un tissu économique et commercial fragilisé lié notamment à la spécificité du quartier où l'on passe sans s'arrêter et une offre commerciale plus attractive et qualitative dans un environnement proche.- Une configuration des lieux (pente) qui ne facilite pas les cheminements piétonniers et les rencontres- Présence faible du tissu associatif et des services publics , une démarche d'EVS non aboutie en 2018.- Une intervention du CDV moins forte que sur le Biollay et les HDC, la démarche initiée en 2018, stoppée par les travaux, n'a pas été relancée.- Le club de boxe qui accueillait les jeunes du quartier a été délocalisé dans une commune de l'agglomération faute de réhabilitation des locaux insalubres (sous-sol du Séquoïa).- La question de la sortie de ce territoire en 2024 se pose.

Répondre aux besoins des jeunes



Favoriser le vivre ensemble et le lien social

Lutter contre la déscolarisation et le décrochage scolaire

Favoriser la sécurité et la prévention de la délinquance

Soutenir les parents

Améliorer le cadre de vie

Favoriser accès au sport et à la culture

Permettre la mobilité des habitants

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes

Favoriser l'accès aux soins

Lutter contre les discriminations

Permettre l'accès au droit et au numérique

Approche territoriale : quelles spécificités au Biollay?



Restitution du diagnostic décembre 2021

GRAND CHAMBÉRY

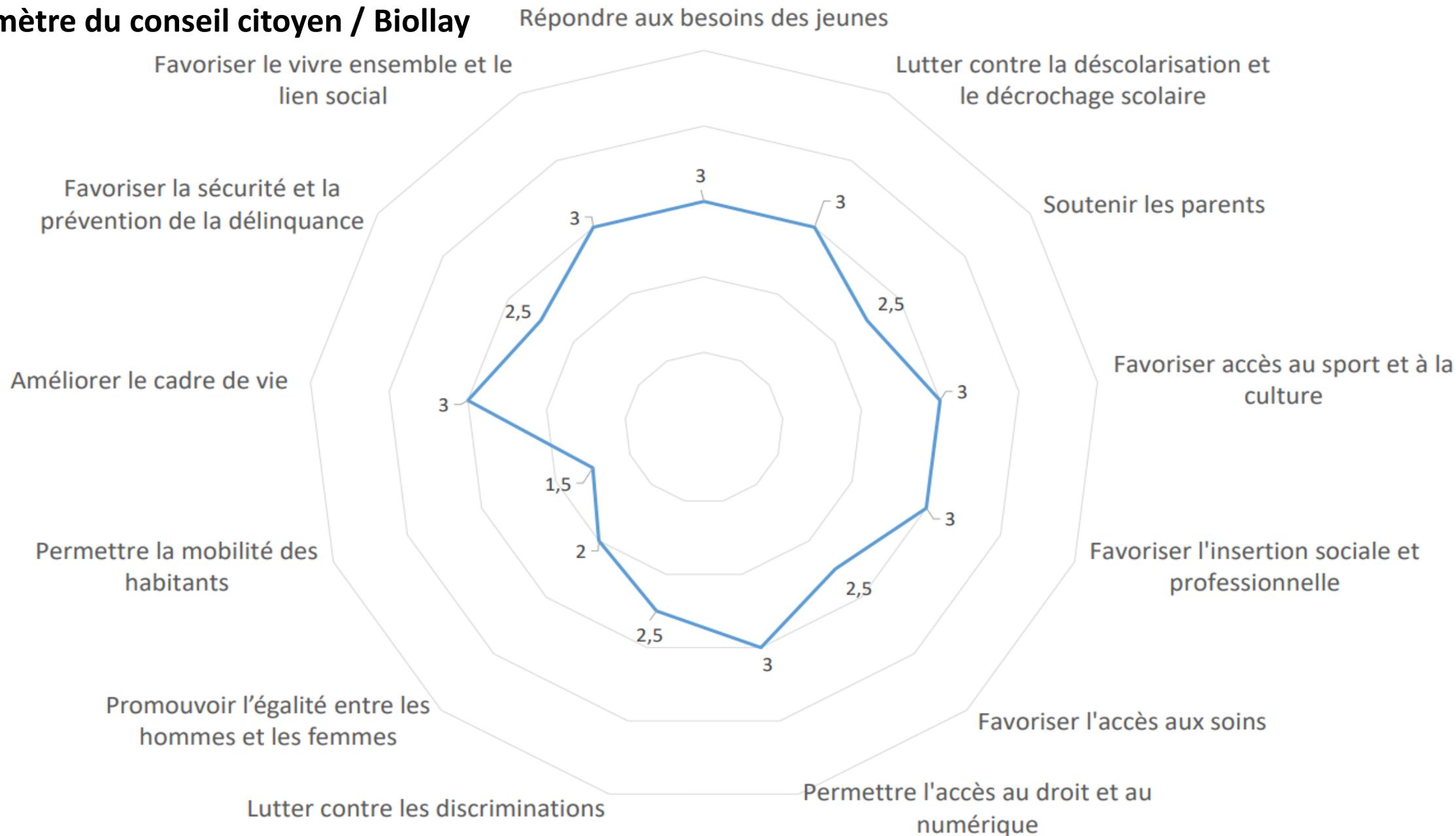
Points forts

- Lancement d'un projet de renouvellement urbain...
- Qualité paysagère qui pourrait être davantage mise en valeur.
- Moins d'acteurs associatifs que sur les HDC mais davantage coordonnés et en capacité de mener des actions collectives notamment grâce à l'animation assurée par la mairie de quartier (réunions de veille sociale avant chaque vacances scolaires, groupes thématiques parentalité, santé).
- Dynamique jardins soutenue par le bailleur.
- Cité éducative.
- DECLIC.

Points de fragilités

- ... qui devra mobiliser les financeurs pour être à la hauteur des nombreux enjeux urbains et sociaux et de l'attente importante des habitants.
- Une part importante du patrimoine locatif social déprécié en l'absence de réhabilitation significative depuis de nombreuses années.
- Un quartier morcelé en plusieurs secteurs enclavés et connaissant chacun ses propres problématiques.
- Manque de locaux associatifs, enjeu sur la restructuration des équipements publics en général.
- Des acteurs associatifs qui se voient parfois comme des concurrents (Café Biollay, CSAB, SDLV, RCDP, Urban Multi Boxe).
- Problématique de santé mentale et d'isolement +++ ; une permanence mais pas de CMP, moins d'acteurs de santé que sur les HDC, absence de psychologue scolaire à l'école primaire sur l'année 2021-2022.
- Pas de REP+ malgré des besoins.
- Fort sentiment d'abandon des habitants (conseil citoyen).
- Même problématique sur la jeunesse que les HDC : prévention de la délinquance, problématique de la drogue mais des acteurs jeunesse plus présents .

Baromètre du conseil citoyen / Biollay

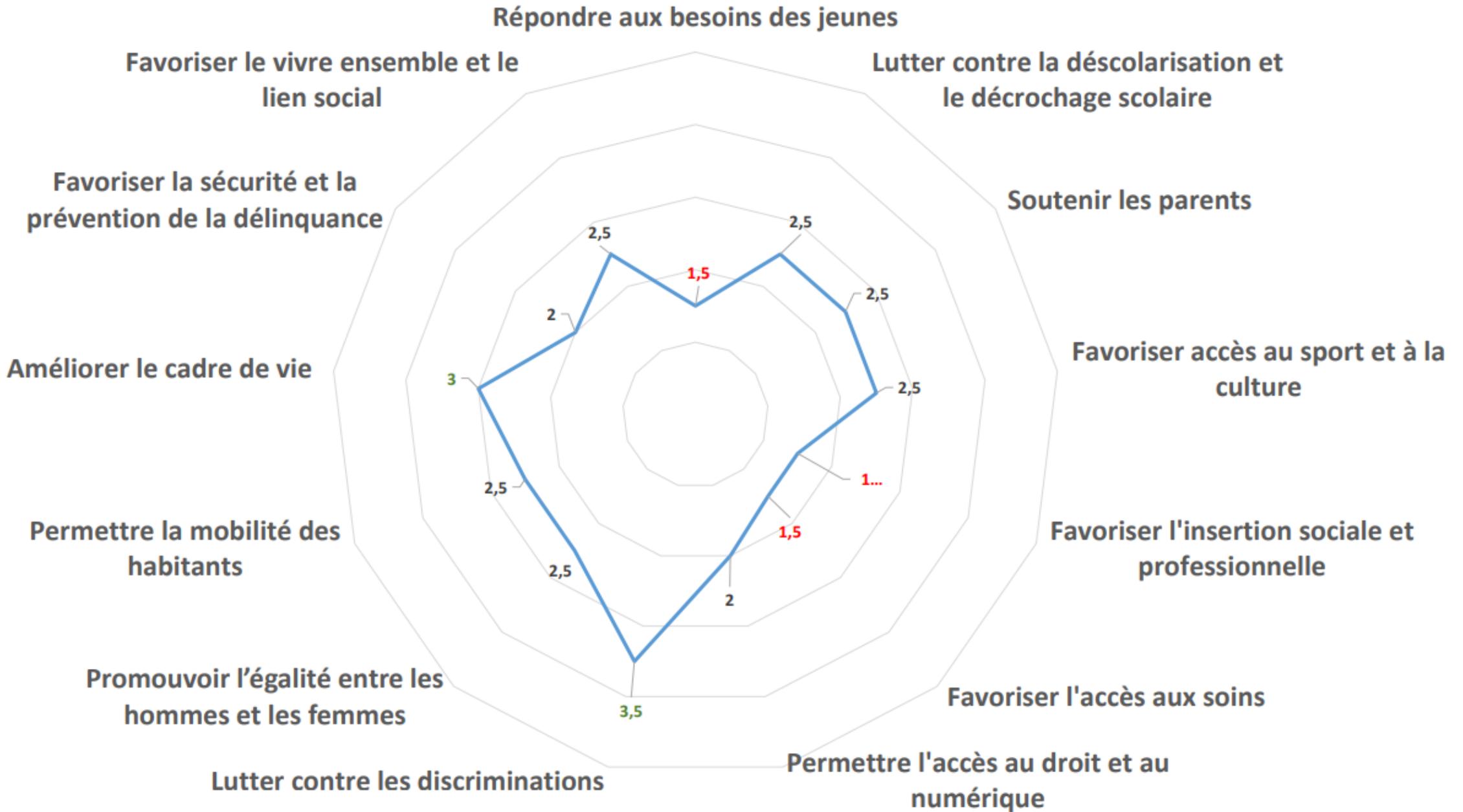


Approche territoriale : quelles spécificités sur les Hauts-de-Chambéry ?



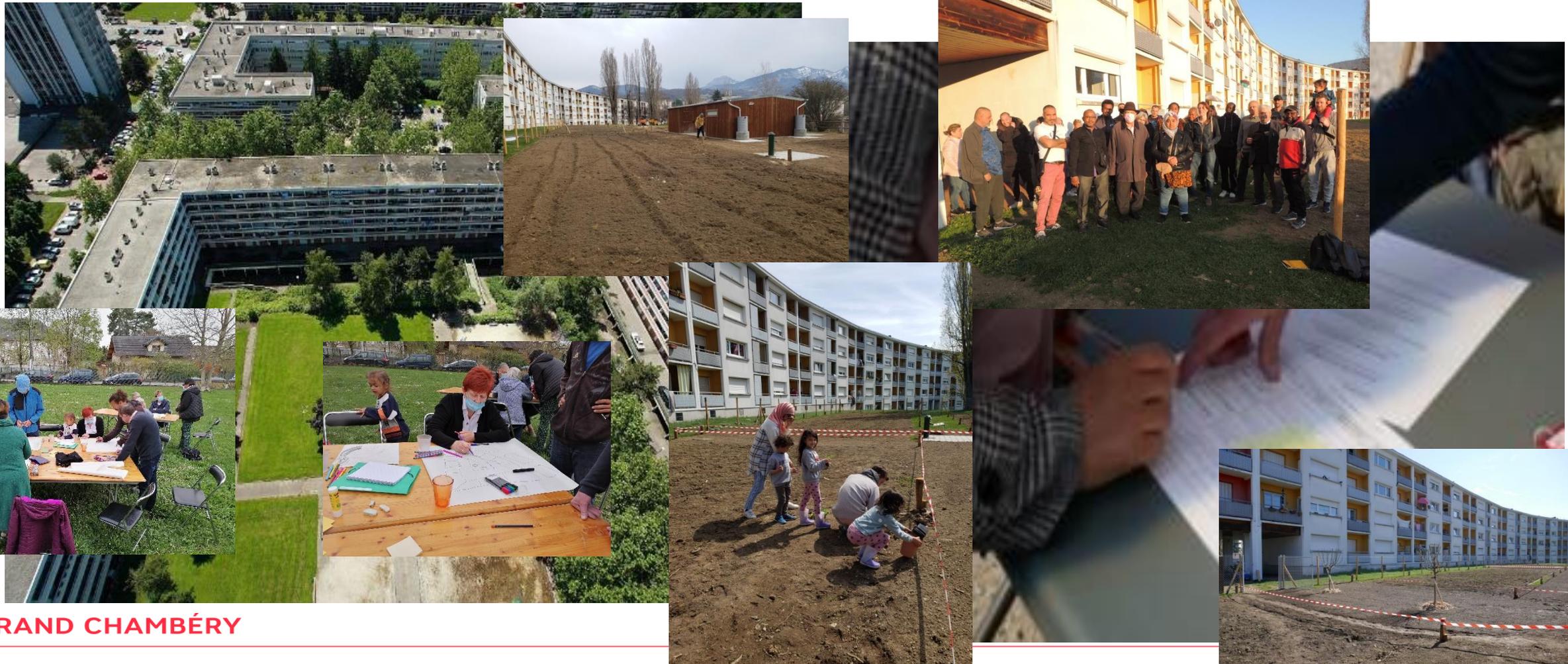
Démolition de la Serpollière

Points forts	Points de fragilités
<ul style="list-style-type: none"> - Le renouvellement urbain mené depuis une vingtaine d'années a porté ses fruits : la qualité de vie s'améliore et le quartier retrouve peu à peu son attractivité et plus de mixité. - Ambition récemment renforcée avec la labellisation écoquartier. - Présence des services publics et des commerces malgré le départ de Pôle Emploi et de la Poste côté Combes. - Malgré des fermetures associatives, un tissu d'acteurs dense, un bailleur bien présent et actif, beaucoup d'équipements. - Une dynamique AVS pluri institutionnelle, Ville, agglo, Etat, CAF, Département, suite à la fermeture des centres sociaux et culturels, et l'envie de faire ensemble. - Des habitants mobilisés. - Cité éducative. - DECLIC. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'image du quartier évolue moins vite que sa physionomie. - Certains secteurs étaient restés à l'écart du 1^{er} PRU et souffrent aujourd'hui de la comparaison avec les secteurs déjà renouvelés. - Vétusté croissante d'une partie du parc de logement social partiellement compensée par un effort ambitieux de réhabilitation des logements. - Manque d'activités économiques - Besoin de redynamiser les grands équipements comme le Scarabée. - Des secteurs distincts : Châtaigniers, Combes, Pugnet, voire Chantemerle. - 3 structures d'AVS qui ont disparu : certains jeunes n'ont pas connu d'animation jeunesse. - Sentiment de concurrence entre structures. - Manque de lieux de coordination des acteurs (constat à relativiser avec la relance de l'équipe territoriale animée par la mairie de quartier). - Montée des pbq de sécurité avec une économie de la drogue qui se développe. - Augmentation des troubles de voisinage et des incivilités. - Difficultés accrues d'accès aux droits face à des publics en situation d'illectronisme. - Enjeu autour du vivre ensemble : perte de confiance des habitants dans les institutions, phénomène de repli communautaire.



Baromètre du conseil citoyen / Hauts-de-Chambéry

Axe 1 : Valoriser les capacités de développement urbain durable des quartiers pour améliorer le cadre de vie des habitants



Objectif 1 Poursuivre et renforcer le renouvellement urbain des quartiers par une action sur le bâti et l'espace public

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<p>Le quartier des Hauts-de-Chambéry bénéficie d'une politique ambitieuse de requalification des espaces publics, de désenclavement, de renforcement des équipements et de diversification de l'habitat.</p> <p>Une démarche de ce type a été lancée à Bellevue. Une nouvelle phase est à envisager.</p> <p>Un projet est initié au Biollay.</p>	<p>Une partie importante du parc de logements sociaux des 3 quartiers, n'a pas encore bénéficié d'un programme significatif de réhabilitation. Les conditions d'habitabilité et l'attractivité des logements se sont dégradés et participent significativement à la ghettoïisation.</p> <p>Sentiment des habitants d'une insuffisance de desserte en transport en commun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le nouveau PRU programmé dans les Hauts-de-Chambéry en poursuivant la recherche de financements complémentaire pour renforcer son ambition. - Envisager une nouvelle phase de PRU pour Bellevue. - Initier un projet pour le Biollay. Programmer différentes phases de travaux en fonction des financements mobilisés.

Objectif 2 Développer la gestion urbaine de proximité

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none">- Valorisation du travail des régies de quartier- Dynamique relancée par les mairies de quartier- Jardins- Implication des bailleurs	<ul style="list-style-type: none">- L'absence d'un interlocuteur de proximité, dédié spécifiquement à cette question, entraîne un manque de coordination et de lisibilité des actions menées.- Encore pas suffisamment de lien entre le volet urbain et le volet social du contrat de ville.	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place une organisation entre les différents acteurs pour coordonner les actions, en particulier pour les secteurs en renouvellement avec l'exécution de très nombreux chantiers.- Renforcer l'information des habitants sur les actions menées et sur les « projets de quartier ».



Les jardins partagés à La Ravoire



«La parole aux habitants (source conseil citoyen) »

Les habitants font remonter un certain nombre de problématiques qui pourraient être traitées dans un groupe dédié à la GUSP.

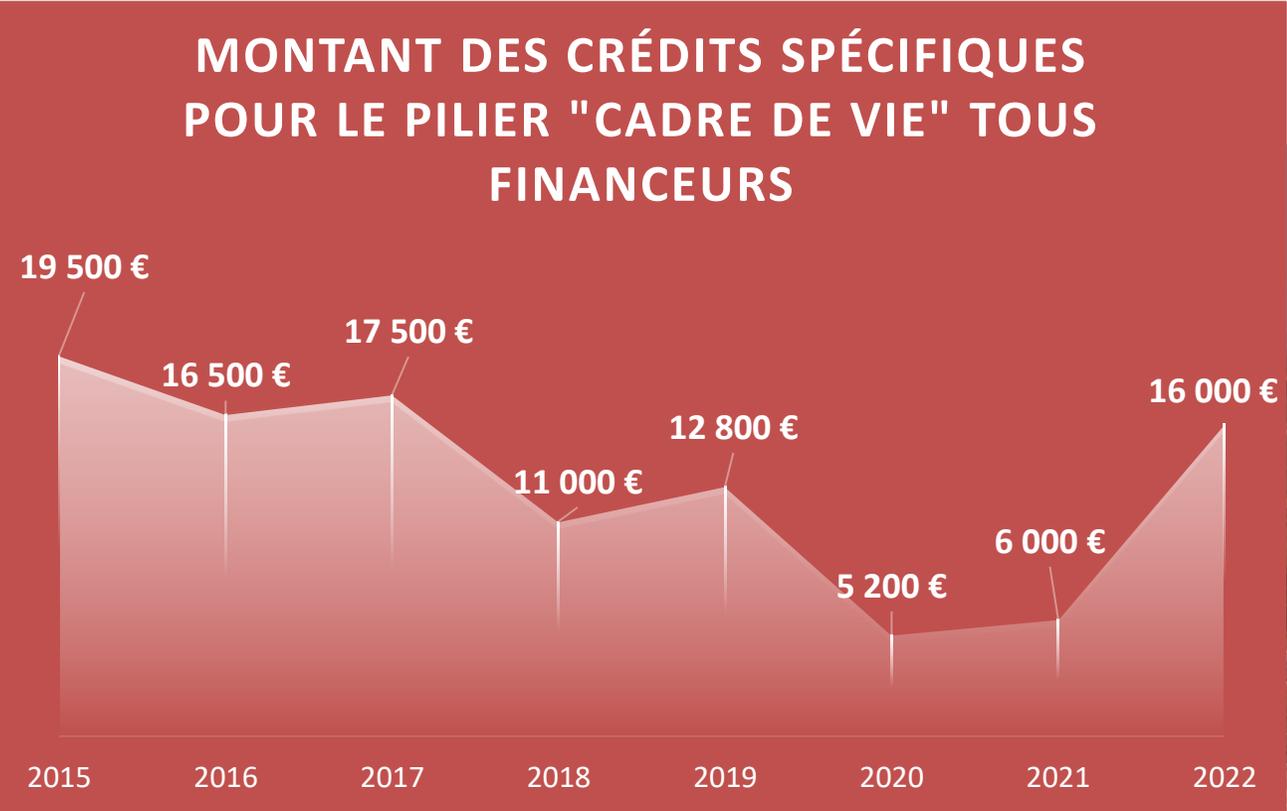
22 porteurs
acteurs du
cadre de vie
financés depuis
2015



Les jardins du bon goût au Biollay

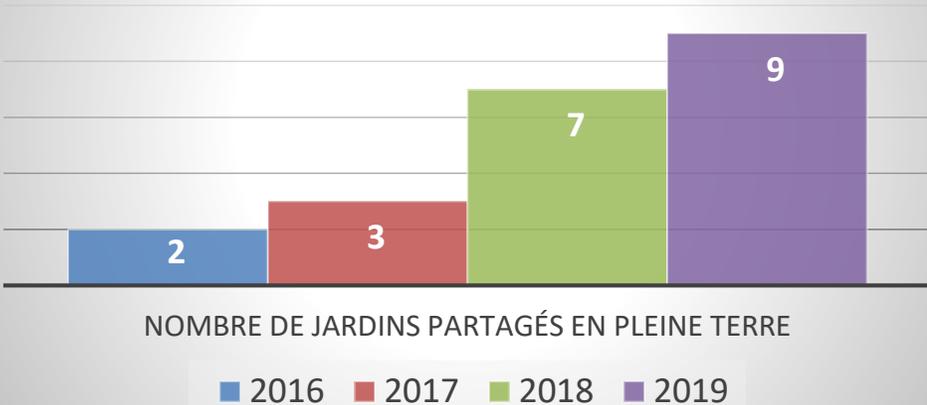


Remise des clefs le 5 avril 2022



Les jardins des Sapins bleus des Hauts-de-Chambéry

Nombre de jardins partagés en pleine terre



Objectif 4 Décliner la stratégie globale du Contrat de ville dans chaque quartier en veille active en tenant compte de ses spécificités

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none">- Des communes actives sur certaines thématiques : le numérique et la jeunesse à Cognin, les chantiers éducatifs à Barby.- Le déploiement d'actions emblématiques du CDV : Une Toile à la belle étoile, les correspondants de nuit, les chantiers écocitoyens, les ateliers sociolinguistiques...- De vraies ressources dans les quartiers : médiateurs, bibliothèques, café associatif, syndicats intercommunaux, éducateurs...).- Une reconnaissance collective du travail mené par les Correspondants de Nuit.- Une expérimentation d'un conseiller aller vers MLJ.- Des dynamiques notamment sur l'animation de rue, l'aller vers, initiées grâce au plan Quartiers d'été.- Fonds de concours .	<ul style="list-style-type: none">- Des communes qui partagent le constat d'un repli de certains habitants et le besoin de travailler sur le vivre-ensemble avec des outils plébiscités comme les jardins partagés (ex : La Ravoire, Barby).- Les acteurs de proximité sont souvent esseulés et ont besoin de mise en réseau et d'accompagnement.- Des micro quartiers concernés par la politique de la ville.	<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre l'accompagnement du contrat de ville en fonction des besoins de chacune des communes : => Appui technique pour la mise en place d'animation territoriale, mise en place d'échanges d'expériences, appui en ingénierie pour le montage de projets. => Communiquer sur les possibilités de déploiement du contrat de ville dans les QVA à l'aide du document ressources. => Informer régulièrement des actions et partenaires existants.

Objectif 4 Décliner la stratégie globale du Contrat de ville dans chaque quartier en veille active en tenant compte de ses spécificités

LES QUARTIERS EN VEILLE ACTIVE 11 quartiers sur 9 communes

Certains quartiers n'ont pas été classés en « zone prioritaire » par l'État mais nécessite, pour autant, une attention particulière et des actions spécifiques. Ces quartiers nommés « Quartiers en Veille Active » sont intégrés au Contrat de ville afin de conforter ou d'améliorer leur situation.

DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Accompagner les ménages les plus en difficulté
- Prévention de la délinquance
- Insertion (jeunesse)
- Amélioration des équipements et services de proximité
- Réhabilitation de l'habitat dégradé

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

- Un soutien technique
- Un appel à projets en fonctionnement
- Des fonds de concours au profit des aménagements publics

Plus de 2 millions
(hors Renouvellement urbain)
investis entre 2015 et 2017
pour la réalisation de 12 projets
dans les Quartiers
en Veille Active.

LE FINANCEMENT

Barby
Clos Gaillard
Epinettes

Chambéry
Chantemede
Piochet - Cassine
Le mas barnal (Bisyl)

Cognin
Forgerie - Poterie

La Ravoire
Val Fleuri

Barberaz
Galerie de la Chartreuse

Jacob-Bellecombette
Le Corbelet

La Motte-Servolex
Les Chantres

Saint-Baldoph
Pre-Rond
L'Espirier

Saint-Alban-Laysse
Les Tourmelles
Félar - Epinettes

Retrouver
l'évaluation
complète
sur

www.grandchambery.fr

photos ©Grand Chambéry

Rénovation du square
Franchet d'Esperey
en 2020

GRAND
CHAMBERY
l'agglomération

Document
ressources
politique
de la ville



Quelques exemples :

Restructurer et adapter les équipements : accès à l'école, local boulistes et body boomers à Jacob-Bellecombette ; aire de jeux à la Motte Servolex.

Accompagner la redynamisation commerciale par l'aménagement des abords : Tournelle à Saint-Alban-Laysse.

LES QUARTIERS EN VEILLE

600

logements sociaux réhabilités ou en cours depuis 2014

Plus de 2 millions d'euros

issus des « fonds de concours » de l'agglomération versés de 2015 à 2017 pour la réalisation de 12 projets

1573

interventions spontanées ont eu lieu en quartier en veille active

Axe 2 Développer le potentiel des quartiers à travers l'emploi et le développement

Formation Simplon en 2019



Forum job d'été , au salon de l'étudiant en janvier 2020



DECLIC



Les clauses sociales

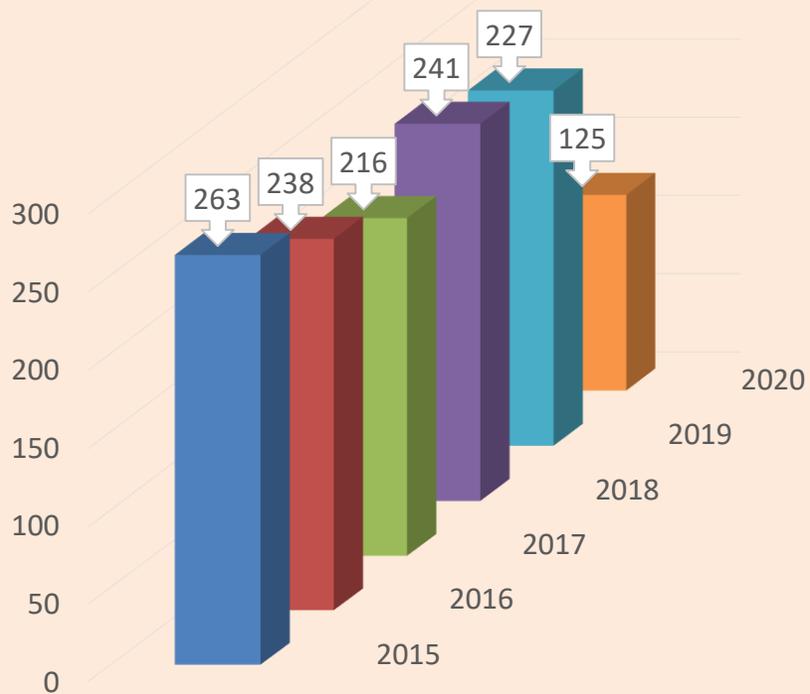
Objectif 5 Favoriser l'insertion professionnelle des habitants par un accompagnement individuel ou collectif

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none">- Un dynamisme local et national favorable à l'embauche.- Un soutien à l'emploi réaffirmé par l'Etat.- Un important panel de dispositifs pour favoriser le retour à l'emploi et beaucoup d'acteurs dans le champ du droit commun.- Lieux ressources DECLIC.- Dispositif CitésLab fonctionnant bien et reconnu sur l'ensemble du territoire.	<ul style="list-style-type: none">- Des initiatives cloisonnées qui engendrent un manque de coordination entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion et un manque de vision globale sur l'offre des services.- Un cumul de difficultés de certains habitants qui rend l'accès à l'emploi difficile (garde d'enfants, langue, mobilité, santé...).- Des dispositifs qui ne touchent pas toujours les publics-cible .- La culture de l'échec : pression du quartier, inertie par le bas.- Les femmes sont moins touchées par les dispositifs mis en place (notamment aller vers de la MLJ car moins présentes sur l'espace public).	<ul style="list-style-type: none">- Mise en œuvre des lieux ressources DECLIC- Former les demandeurs d'emploi eu égard à l'offre- Développer des actions à destination des femmes à l'instar de Femme-mère le choix de l'emploi porté par le CIDFF- Quelle place de la politique de la ville dans les politiques publiques d'insertion ?

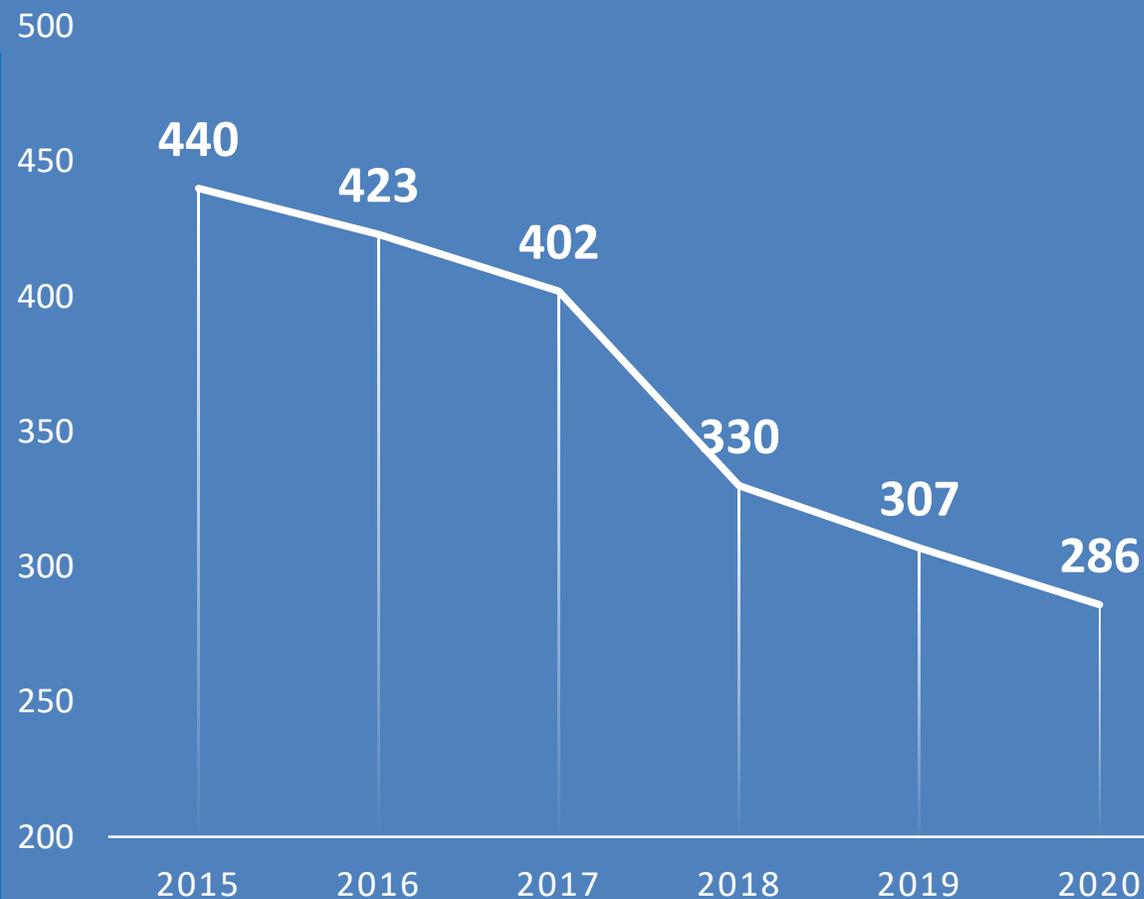


La parole aux habitants (source conseil citoyen)
« Manque d'information ! »

Clauses sociales : nombre de salariés bénéficiaires des heures d'insertion



NOMBRE DE PARTICIPANTS ACCOMPAGNÉS PAR LE PLIE



Objectif 6 Favoriser le rapprochement entreprises/habitants en s'appuyant sur la dynamique de développement économique de l'agglomération

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none">- Dispositif CitésLab fonctionnant bien et reconnu sur l'ensemble du territoire- Des acteurs qui font bénéficier de leur réseau entreprises aux habitants et plus spécialement aux jeunes : la MLJ (100 Chances 100 Emplois, Sport dans la Ville)- La présence de la zone d'activités de Côte Rousse, avec France Active également, sur les Hauts-de-Chambéry	<ul style="list-style-type: none">- Pas suffisamment de lien avec les entreprises- Difficulté pour les jeunes des QPV de trouver des stages- Comment parler de la revitalisation du quartier par la revitalisation commerciale : Cœur de Ville ? Question de l'attractivité.	<ul style="list-style-type: none">- Développer le partenariat avec le monde économique : mieux connaître les besoins des entreprises, développer la mise en réseau jeunes/entreprises et la parrainage, s'appuyer sur le plan « entreprises inclusives » et le plan PAQTE- Encourager les initiatives de découverte du monde de l'entreprise notamment pour les jeunes- Insérer des clauses sociales dans les marchés d'appel d'offre et se donner les moyens de les promouvoir, faciliter l'accès à l'information sur ce dispositif auprès des habitants

Montant des crédits spécifiques accordés au pilier "Emploi et développement économique" tous financeurs



32 porteurs
acteurs de
l'emploi
financés depuis
2015

Ce qu'il faut retenir du pilier 2

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none">- Un contexte favorable, local et national- Un pilier fortement soutenu par l'Etat- La mise en œuvre des lieux DECLIC dans les quartiers politique de la ville- Des conseillers MLJ et Pôle Emploi de proximité	<ul style="list-style-type: none">- Le lien aux entreprises- La question du réseau pour trouver un stage, une 1^{ère} expérience professionnelle- Les freins à l'insertion socioprofessionnelle : langue, mobilité, garde d'enfants- L'égalité femmes-hommes	<ul style="list-style-type: none">- Conforter les lieux DECLIC : quelle pérennité à la fin des financements 100 % INCLUSION ?- Placer les actions politique de la ville au bon endroit, en complément des politiques déjà fortes de droit commun : sur les freins, sur l'égalité femmes-hommes- Déclinaison de la feuille de route préfectorale en faveur de la réduction des tensions de recrutement

Axe 3 Renforcer l'inclusion et la réussite des habitants pour créer les conditions du vivre-ensemble

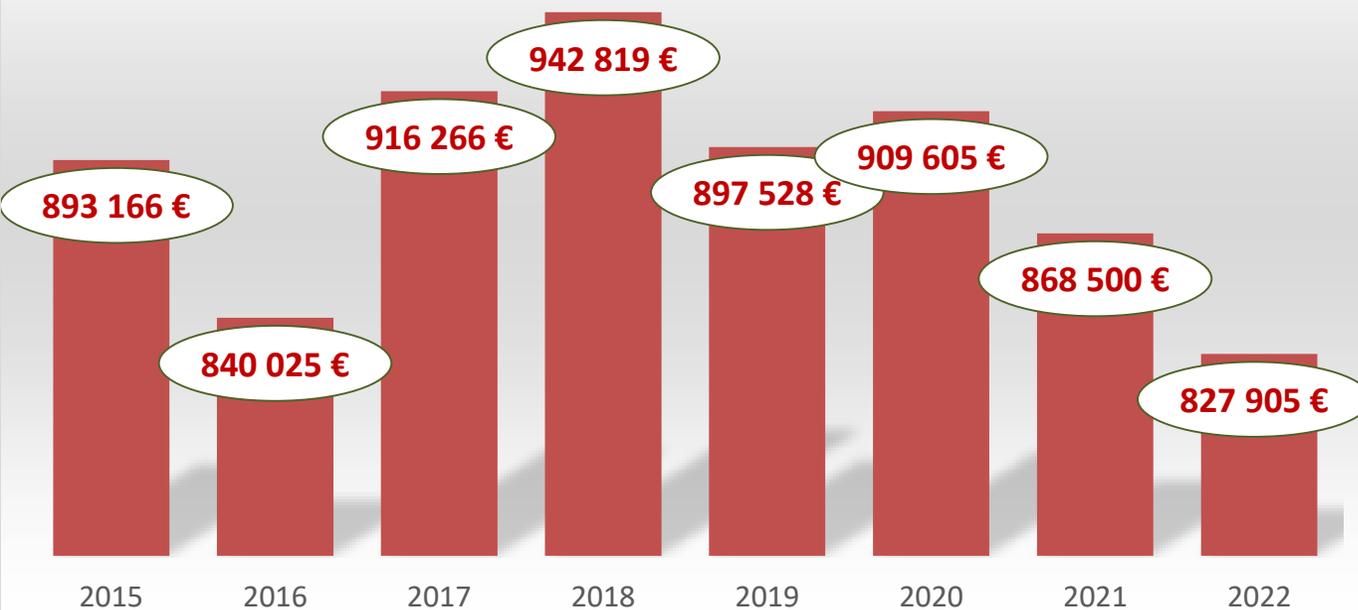


GRAND CHAMBÉRY

80 porteurs
d'action de
« Cohésion
sociale »
financés depuis
2015

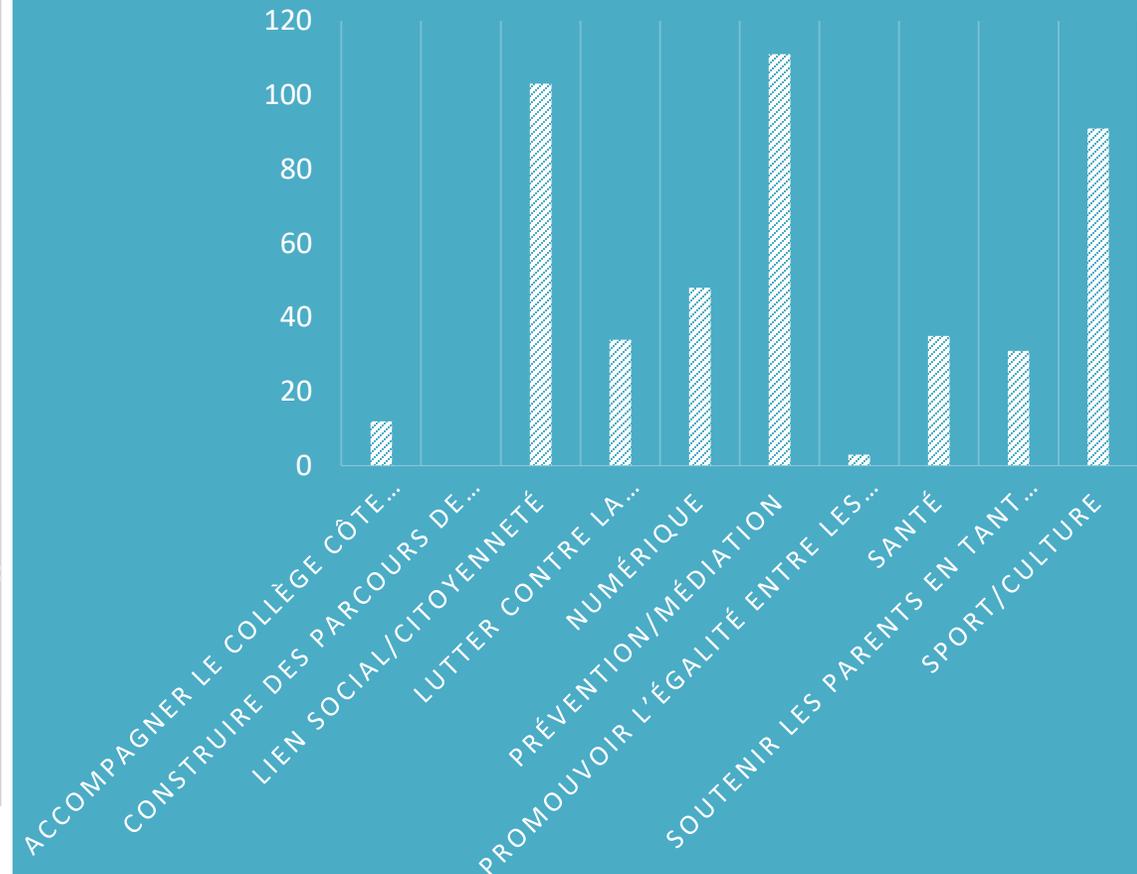
Axe 3 Renforcer l'inclusion et la réussite des habitants pour créer les conditions du vivre-ensemble

Montant des crédits spécifiques accordés au pilier
"Cohésion sociale" tous financeurs confondus



GRAND CHAMBÉRY

NOMBRE DE PORTEURS FINANCÉS
2015-2022 TOUS FINANCEURS –
PILIER COHÉSION SOCIALE

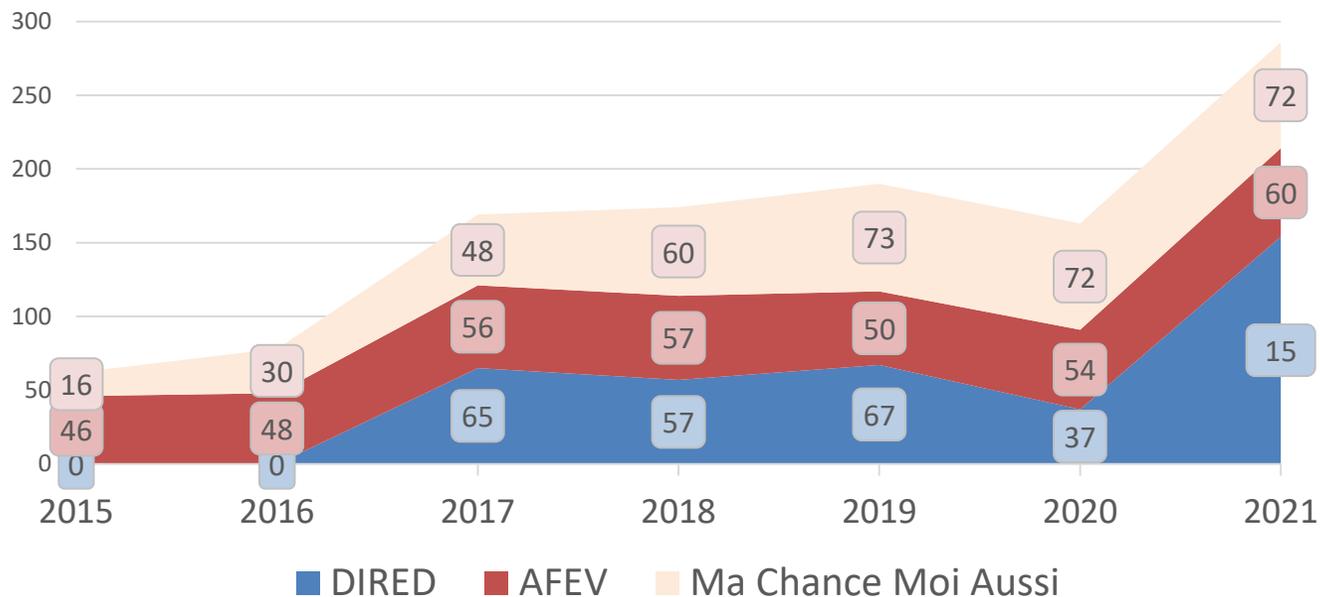


Objectif 7 Accompagner les parents dans leur fonction parentale

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none">- Des acteurs ressources sur la parentalité comme la Maison des familles.- Volonté forte des acteurs de travailler sur la thématique de la parentalité.- Lancement de la Cité éducative.- Un poste de médiation école/parents/enfants porté par le PRE.- Le Conseil des Droits et des Devoirs des Familles fonctionne bien.	<ul style="list-style-type: none">- Peu d'actions identifiées sur la parentalité malgré une envie de faire : question du pilotage (CAF, Département).- Une part importante de familles monoparentales et de familles nombreuses, à faibles revenus, à faible niveau de qualification et/ou d'origine étrangère, difficultés socioéconomiques qui engendrent des difficultés éducatives.- Une méconnaissance mutuelle parents et professionnels (petite enfance, école).- Manque de lieux d'accompagnement pour les parents et d'outils de soutien à la parentalité et de prévention précoce des troubles chez l'enfant (faiblesse des outils de suivi, psychomédicosociaux, manque de réactivité de l'accompagnement).	<ul style="list-style-type: none">- Déploiement de la Cité éducative : s'assurer de sa bonne articulation avec le contrat de ville et veiller à renforcer les actions sur l'égalité filles/garçons.- Les 3 axes d'intervention de la Cité éducative :<ul style="list-style-type: none">+ Mobiliser les acteurs pour assurer la continuité éducative, assurer la montée en compétence du tissu associatif+ Impliquer les parents et faciliter l'exercice de la parentalité+ Construire et coordonner une offre culturelle, sportive et numérique dans tous les temps et espaces des enfants et des jeunes (en lien avec l'axe sport/culture du contrat de ville)+ axe sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en s'appuyant sur les lieux DECLIC et l'axe ad hoc du contrat de ville

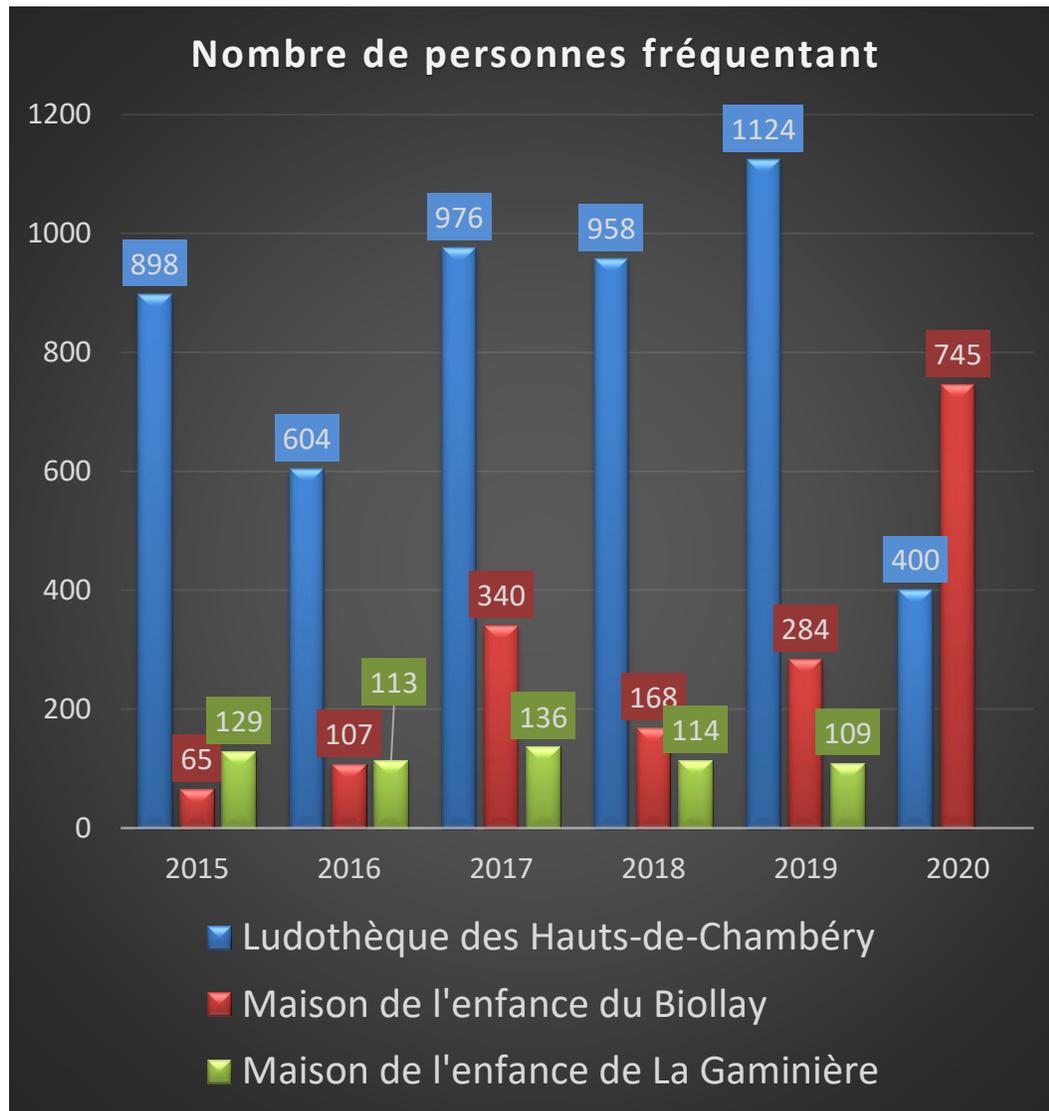
Objectif 7 Accompagner les parents dans leur fonction parentale

Nombre d'enfants suivis par



La parole aux habitants (source conseil citoyen)
 « Il faut remettre les parents au cœur de la scolarité de leurs enfants »

Nombre de personnes fréquentant



Objectif 8 Améliorer la réussite scolaire et lever les difficultés éducatives

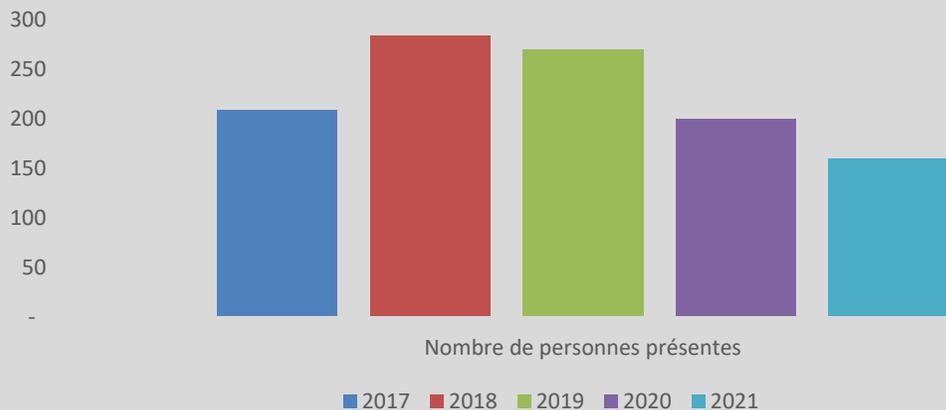
Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none">- Réalisation d'un audit sur le PRE pour rendre le dispositif plus efficient.- Lancement de la Cité éducative	<ul style="list-style-type: none">- De nombreux acteurs sur la réussite éducative qu'il faut coordonner en identifiant bien le rôle de chacun et leur complémentarité avec l'Education nationale.- Peu d'actions sur l'égalité fille/garçon.	<ul style="list-style-type: none">- Déploiement de la Cité éducative.- Renforcer l'approche pluridisciplinaire sur le même modèle que le PRE.- Former les parents sur l'accompagnement à la scolarité et leur faire prendre conscience que la réussite éducative ne se limite pas à l'école (ouverture sur le sport, la culture...).

DiReD
Dispositif de Réussite Éducative

Objectif 9 Amplifier l'offre culturelle et sportive comme support éducatif et d'inclusion sociale

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Lancement de la Cité éducative. <input type="checkbox"/> De petits clubs de sport de proximité qui attirent beaucoup de jeunes et qui se mobilisent pour porter des projets à leur destination (ex : Quartiers d'été). <input type="checkbox"/> Beaucoup d'acteurs culturels : Malraux, MJC (poste d'adulte relais), Musées, Cité des Arts... <input type="checkbox"/> Une animation culturelle par quartier mise en œuvre dans le cadre de Quartiers d'été par les mairies de quartier. <input type="checkbox"/> Des lieux dédiés à la diffusion culturelle dans les QPV : le Scarabée, le Café Biollay, l'Escale (?). 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Fragilité administrative et financière des petits clubs sportifs, manque de professionnalisation. <input type="checkbox"/> Manque de lien entre les structures culturelles municipales et les quartiers : pas suffisamment d'approche structurante et peu d'offre décentralisée (actions ponctuelles « one shot » ; à noter : le projet KESAKO qui a pour ambition de mettre en place des partenariats entre les écoles et une structure culturelle de la ville de Chambéry. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Projet d'accompagnement administratif des associations dans le cadre de la Cité éducative <input type="checkbox"/> Conforter le sport et la culture comme des outils de promotion du vivre ensemble, de lutte contre les discriminations, d'égalité femmes/hommes et de prévention des radicalisations <input type="checkbox"/> 3 axes à développer sur l'accès à la culture: <ul style="list-style-type: none"> => Aller à la rencontre des publics et proposer des pratiques régulières (éducation artistique) => Attirer les publics vers les lieux culturels (médiation culturelle, « l'école des spectateurs ») ⇒ Réduire les freins à l'accès au sport et à la culture (coupons et pass activités, mobilité..) <input type="checkbox"/> Travailler l'offre autour de la notion de parcours

Fréquentation de la journée
« Faites du sport dans les Hauts-de-Chambéry »
par le Comité Départemental Olympique et Sportif



Objectif 10 Favoriser le bien vivre ensemble dans le respect des Valeurs de la République

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none"> - La diversité des actions de concertation et la présence de terrain sur le renouvellement urbain permet de toucher un public plus large. - Un tissu associatif dense et investi sur cette thématique : régies de quartier, CSAB, Posse 33, Café Biollay...leur investissement lors du plan Quartiers d'été le montre. - Mise en place d'une coordination des ASL (outil de base pour acquérir les savoirs essentiels à la citoyenneté) par le CRSB pour renforcer les liens entre structures et former les intervenants, professionnels et bénévoles. - Un poste dédié à l'AVS porté par la Ville de Chambéry , un pacte de coopération en cours d'écriture avec les centres sociaux, la CAF et la Ville de Chambéry. - Existence du fonds de participation habitants (FPH). 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'habitants qui s'investissent dans les conseils citoyens, la refondation ayant un impact relatif. - Peu de projets co construits avec les habitants. - Beaucoup de personnes isolées et en grande fragilité (psychique, financière, sociale) : comment participe-t-on quand on est en situation de précarité ? - Fragilité de l'engagement bénévole. - 3 structures d'AVS qui ont fermées sur les Hauts-de-Chambéry. - Une dynamique avec le plan Quartiers d'été mais quid de la suite si fin des financements ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Repenser la participation citoyenne des habitants dans les projets. - Favoriser l'implication des habitants dans la vie de leur quartier dans le cadre de la GUSP. - Rendre plus lisible l'impact de la concertation sur les projets de renouvellement urbain. - Développer la capacité d'accompagnement des structures pour mieux permettre aux habitants de s'emparer de leur pouvoir d'agir. - Favoriser la rencontre d'habitants entre eux, de manière régulière, lors de moments conviviaux. - Soutenir et aider les habitants dans leurs initiatives locales notamment à l'aide d'un budget participatif plus important que le FPH.

UNE TOILE À LA BELLE ÉTOILE NOMBRE DE SPECTATEURS



468 porteurs
acteurs de la
cohésion sociale
financés depuis
2015

Montants des crédits spécifiques accordés au titre de la cohésion sociale tous financeurs

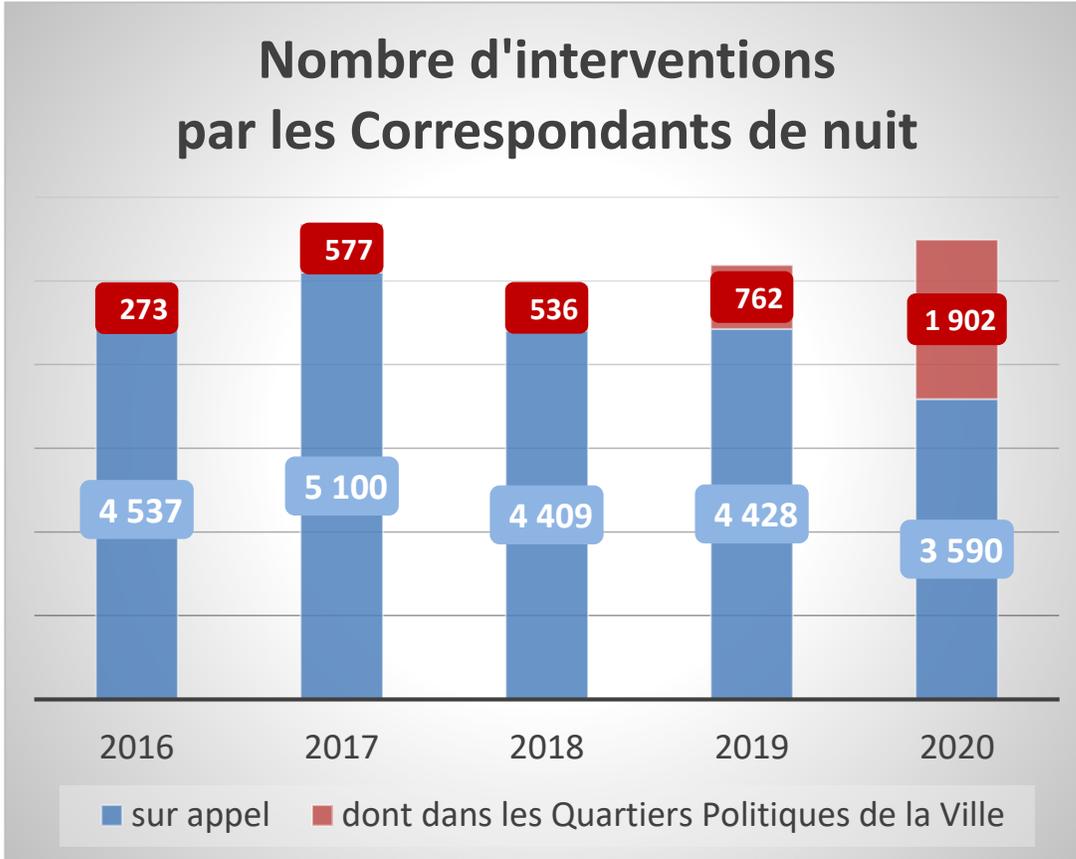


Objectif 11 Restaurer un cadre de vie apaisé par une action sur la tranquillité publique et la prévention

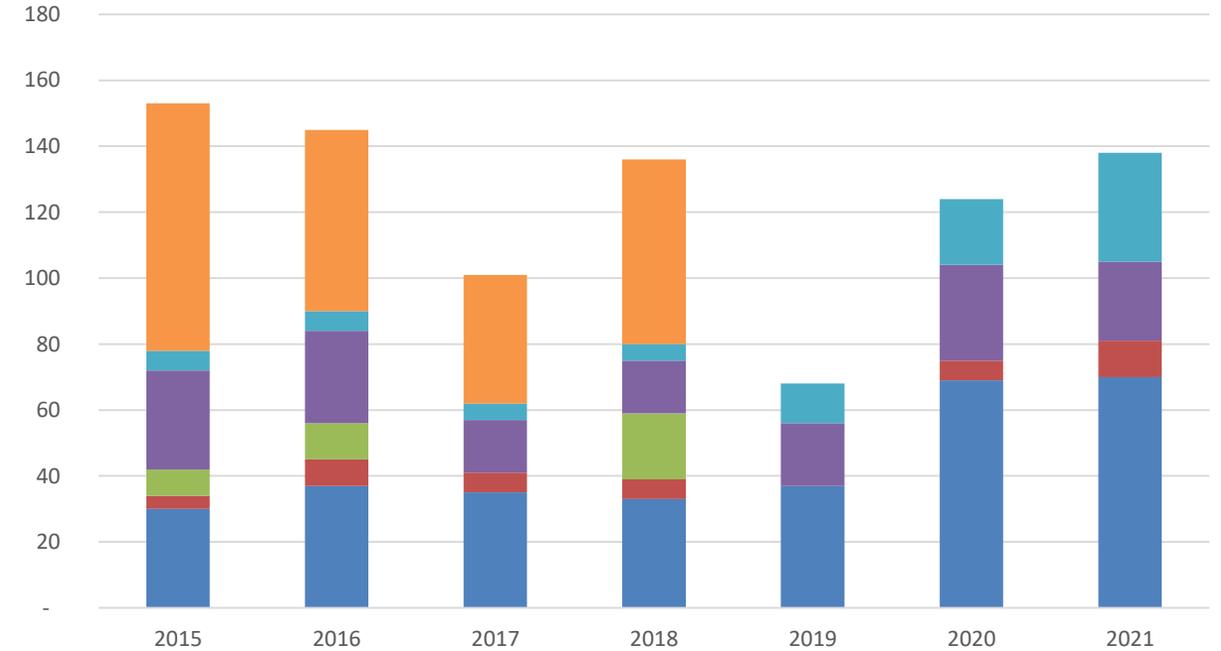
Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none">- Présence renforcée le soir grâce aux Correspondants de Nuit (CDN), dispositif qualifié et professionnalisé au fil des ans ; l'approche éducative est à renforcer.- Implication forte des bailleurs- Une offre de chantiers diversifiée : Les chantiers de la SEAS, outils de remobilisation (IMPULSION) Les chantiers jeunes, outils de prévention- Un Conseil des Droits et des Devoirs aux Familles (CDDF) reconnu et qui fonctionne bien	<ul style="list-style-type: none">- Manque de coordination entre les actions, manque d'une approche en termes de parcours.- Sur les Hauts-de-Chambéry et Bellevue, manque de professionnels de la jeunesse	<ul style="list-style-type: none">- Redynamisation du CISPDR et articulation avec les CLSPDR.- Professionnalisation des animateurs, intervenants éducatifs, médiateurs notamment sur l'aller vers afin de renforcer l'occupation de l'espace public (équipes mobiles d'animations de rue).- Besoin de moyens humains et de développer des outils en lien avec le sport et la culture pour éviter la déshérence des jeunes.- Renforcer les effectifs des éducateurs SEAS.- Repérage et prise en charge structurée globale des jeunes en situation de décrochage et de rupture : DECLIC.- Conforter et développer l'offre de chantiers jeunes.- Encourager les démarches participatives de co construction avec les jeunes, médiation par les pairs (ex PROJECT 73).- Participation des habitants dans les questions de prévention de la délinquance : à travailler avec les Conseils de Quartier Citoyens

Objectif 11 Restaurer un cadre de vie apaisé par une action sur la tranquillité publique et la prévention

Nombre d'interventions par les Correspondants de nuit



Nombre de jeunes ayant bénéficié des chantiers



- Un chantier un projet du CSAB
- Impulsion de La Sauvegarde
- Petits jobs de La Sauvegarde
- Jobs d'été du Sivom du canton de Cognin
- Chantiers éducatifs de Barby
- Chantiers écocitoyens de l'AQCV

Objectif 11 Restaurer un cadre de vie apaisé par une action sur la tranquillité publique et la prévention

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none">- Un plan de prévention primaire de la radicalisation annexée au contrat de ville autour de 3 axes : promotion des Valeurs de la République et de la Laïcité (VRL), numérique et mixité- Un conseil de la laïcité mis en place en 2022 porté par la Ville de Chambéry	<ul style="list-style-type: none">- Contexte socioéconomique issu de la crise sanitaire propice à la montée des radicalisations.- Pas suffisamment d'événements festifs et de projets collectifs incarnant le vivre ensemble et la promotion des VRL, renforcé par le contexte sanitaire.	<ul style="list-style-type: none">- Développer les sensibilisations/formations VRL à destination des élus, professionnels, habitants.- Renforcer l'éducation aux médias : accompagner les jeunes dans leurs pratiques, les parents dans leur rôle éducatif et les professionnels de proximité (cf plan de développement des usages du numérique et dispositif Promeneurs du net).- Conforter/développer toutes les actions du contrat de ville qui participent à prévenir : éducation, sport, culture, cohésion sociale...- Travailler le lien avec le conseil de la laïcité de Chambéry.

Nombre de sessions de formation et de sensibilisation aux Valeurs de la République et à la laïcité



Plus de **1 950** parents, professionnels et jeunes accompagnés par l'animatrice à l'éducation et aux médias

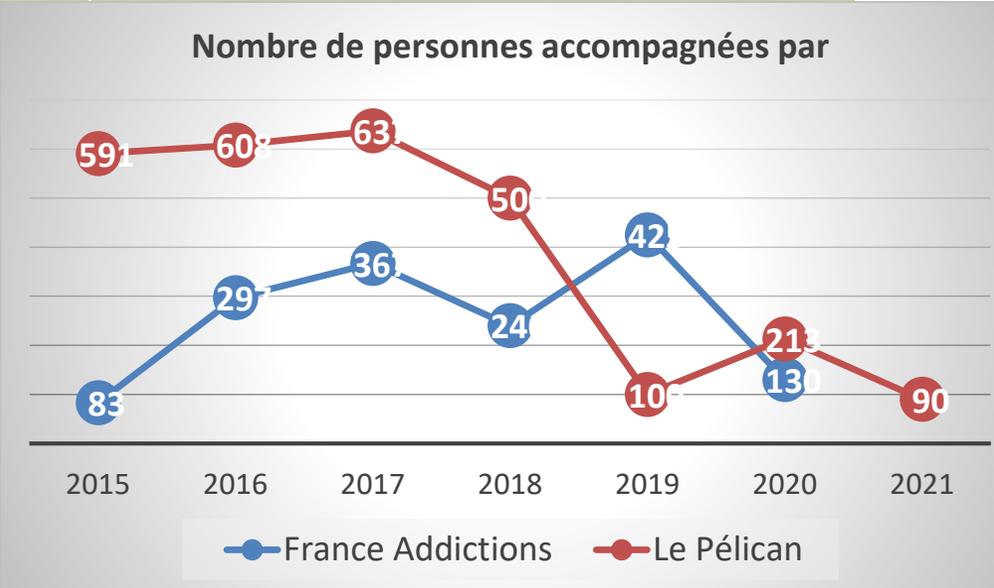
Objectif 12 Favoriser l'accès aux soins des populations les plus vulnérables

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none"> - Volonté commune des institutions (Ville/Etat/agglo) de redéfinir le rôle de l'Atelier Santé Ville (ASV) en lien avec le Pôle Santé et de piloter de manière plus forte le dispositif qui doit être le bras armé de la politique santé du contrat de ville : 1^{er} acte, l'actualisation des diagnostics santé sur les 3 territoires QPV en 2022 - Un plan communal de lutte contre les addictions dans le cadre de la MILDECA - Montée en charge depuis 2017 d'un poste sur la lutte contre les addictions porté par la SEAS dans le cadre de la MILDECA en partenariat avec le Pôle Santé, le Pélican, France Addictions, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry depuis 2022 - Relance du Conseil Local de Santé Mental en cours 	<ul style="list-style-type: none"> - Complexité du dispositif global dans lequel s'intègre l'ASV - <i>Peu d'offres de soin sur les quartiers</i> - Problématique de santé mentale très forte sur les QPV et QVA : pas de coordination ni de lieu d'échanges sur le sujet, peu de partenariat avec le CHS 	<ul style="list-style-type: none"> - Redonner sa place de coordination à l'ASV et développer des actions de proximité entre acteurs sur les sujets prioritaires : accès aux soins, lutte contre les addictions, santé mentale - Développer des actions de proximité avec la CPAM (comme les centres de vaccination éphémères) - Travail en cours avec l'ARS, le CHS, le Département, le CCAS, la Ville de Chambéry et Grand Chambéry vers une création d'un ETP de coordination pour relancer le CLSM

Nombre de bénéficiaires des Ateliers Santé Ville du Pôle de Santé par an

20 000

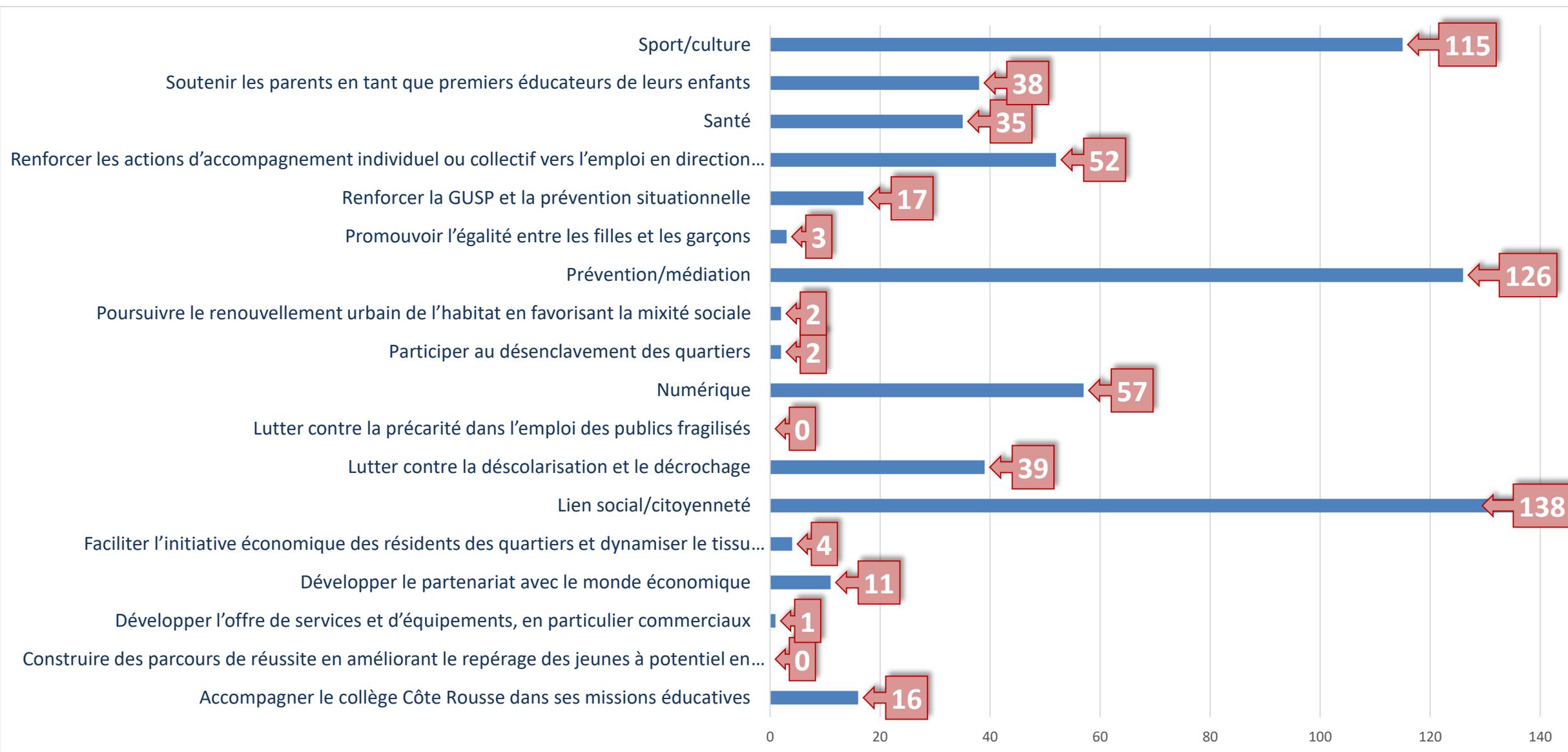
La parole aux habitants (source conseil citoyen)
« Il manque de spécialistes sur le quartier »



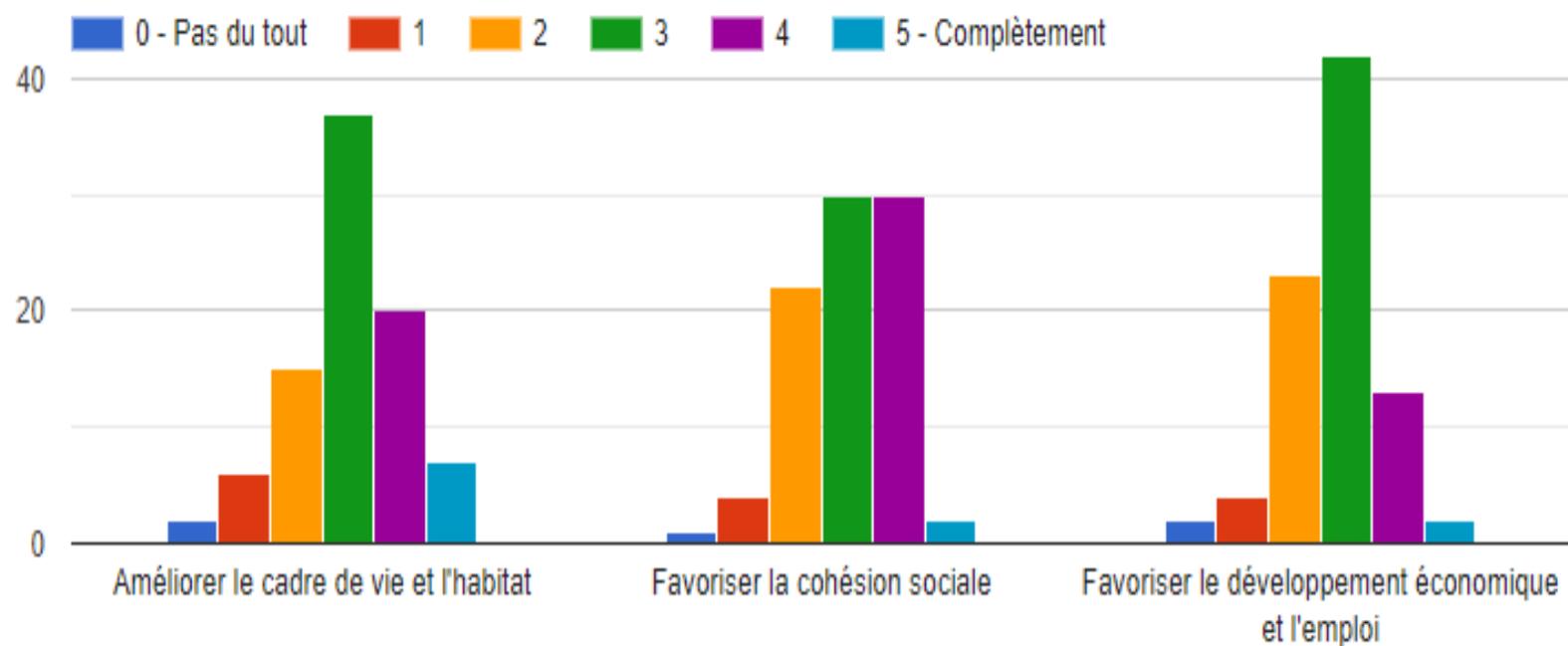
Ce qu'il faut retenir du pilier 3

Points forts	Points de fragilités	Enjeux et perspectives
<ul style="list-style-type: none">- Des acteurs ressources dans les territoires politique de la ville investis pour les habitants ...- Des institutions qui expriment la volonté de travailler ensemble : conventionnements pluripartites, pacte de coopération AVS, Cité éducative, DECLIC., Atelier Santé Ville, poste de prévention des addictions porté par la SEAS- Contexte propice au développement de nouveaux projets sur l'axe éducation/parentalité/jeunesse avec le l'obtention du Label Cité éducative.- Des actions d'envergure déployées dans le cadre d'appels à projet avec des ressources financières et humaines complémentaires à la ville de Chambéry.- Des actions structurantes menées dans le cadre de la prévention (CDN, chantiers) qui fédèrent les acteurs autour d'objectifs communs.	<ul style="list-style-type: none">- ... qui se sentent parfois en concurrence et qui souffrent d'un manque de vision globale et de coordination.- ... pour certains, qui présentent une fragilité administrative et financière (clubs de sport mais aussi des associations comme le Café Biollay, le dispositif des CDN de la Régie Plus car modèle économique basé sur les emplois aidés, fermeture de 3 structures AVS sur les Hauts-de-Chambéry)- Une part important de familles monoparentales, d'habitants à faibles revenus, faible niveau de qualification, d'origine étrangère avec d'importantes difficultés socioéconomiques, pbq de santé mentale : freins au bon exercice de la parentalité, de la citoyenneté, de la participation, place de la femme dans la société (égalité femmes-hommes), insertion socioprofessionnelle).- Manque de complémentarité entre la politique de la ville et le droit commun, voire parfois d'interconnaissance et de passerelle- Quelle pérennisation des actions financées suite à des AAP (Quartiers d'été...) ?- Le vivre ensemble ébranlé par le contexte sanitaire qui nécessite des moyens et une attention renforcés	<ul style="list-style-type: none">- S'appuyer sur l'animation et la coordination des mairies de quartier via l'équipe territoriale pour permettre aux acteurs d'avoir une vision globale et de travailler sur une approche structurée en termes de parcours.- Mener une réflexion collective entre institutions sur la professionnalisation, la formation, la pérennité, l'attractivité des métiers relevant du secteur associatif en quartiers politique de la ville (en lien avec la démarche initiée sur l'AVS)- Comment impliquer les habitants ?+ Développer la capacité d'accompagnement des structures pour mieux permettre aux habitants de s'investir et de s'emparer de leur pouvoir d'agir en lien avec le pacte de coopération AVS+ Favoriser la rencontre d'habitants, de manière régulière, lors de moments conviviaux

Nombre d'actions financées par orientations depuis 2015 tous financeurs tous piliers



Sur les piliers suivants énoncés dans les contrats de ville, vous trouvez que les objectifs ont été atteints



ECHANGES AUTOUR DES PRIORITES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DES SUITES DE LA DEMARCHE

Les priorités des membres de la direction de projet

Bellevue	Biollay	Hauts-de-Chambéry
<ul style="list-style-type: none">- Répondre aux besoins des jeunes- Permettre la mobilité des habitants- Favoriser le vivre ensemble et le lien social	<ul style="list-style-type: none">- Répondre aux besoins des jeunes- Favoriser la sécurité et la prévention de la délinquance- Permettre la mobilité des habitants- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser le vivre ensemble et le lien social- Soutenir les parents- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle- Favoriser la sécurité et la prévention de la délinquance

Les priorités des porteurs de projet (source : questionnaire Etat)

